

COMMUNIQUE DU 16 MARS 2020

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Je vous ai adressé hier soir l'état actuel des connaissances ou des éléments qui étaient à notre disposition. Je vous demande de prendre le temps de lire avec attention les éléments de ce communiqué du 15 mars qui doit être dans votre messagerie.

Ce jour, je souhaite vous **appeler à la mobilisation et à l'organisation ...**

En effet, nous allons certainement, aujourd'hui ou demain, être amenés à participer à des mesures exceptionnelles prises par le Président de la République sur notre territoire :

un confinement général de la population...

D'ores et déjà et avant toute discussion préalable que je devrais avoir avec Monsieur le Préfet de région Occitanie, Monsieur le Directeur général de l'ARS Occitanie et l'ensemble de la communauté médicale, j'engage chacun de nous, de vous, à pouvoir mobiliser au sein de nos cabinets médicaux les espaces possibles et nécessaires à un **accueil dédié** des patients suspects d'infection à COVID +.

En cas d'incapacité, notamment pour les médecins généralistes, je vous demande d'essayer de vous concerter dans votre ville, village ou communauté de communes afin de répondre à l'autorisation exceptionnelle que délivrerait le CDOM31 pour la création d'une unité de soins dédiés partagée entre plusieurs professionnels.

Vous devez pour cela, nous adresser par mail Haute.Garonne@31.medecin.fr, une description de votre projet en indiquant le nom du médecin référent, la localisation et un numéro de téléphone sur lequel nous pourrions vous joindre. De telles unités ou de tels moyens dédiés dans les cabinets doivent pouvoir être opérationnels, à compter de mercredi ou de jeudi prochains.

Dès ce matin, je me suis entretenu avec Monsieur Michel DAVILA, Directeur de la **CPAM31**, afin de permettre une activité régulière et cohérente sur ces différentes unités, avec notamment la possibilité d'une prescription papier d'arrêts maladie pour des patients suspectés d'infection COVID. Je vous tiendrai bien sûr au courant de tout élément nouveau.

Nous sommes **toujours dans l'attente de la livraison des moyens de protection adaptés et notamment des masques, types FFP1 et FFP2**, que ce soit pour les médecins de première ligne (médecins généralistes libéraux) ou pour les praticiens au sein des établissements de santé. L'ARS Occitanie est un partenaire fiable et qui répond de façon adaptée à l'ensemble des besoins sanitaires sur le territoire. Malheureusement, la livraison de ces types de protection ne dépend pas seulement de l'ARS et est soumise à une décision nationale. Pour autant, nous attendons un début de livraison en soirée, voire plus probablement demain. Dans cette attente, je vous demande d'utiliser les masques qui vous restent, à bon escient en quantité et en qualité.

Quelles que soient les décisions prises par le Président de la République, je vous engage d'ores et déjà à **adapter votre agenda** en réduisant l'activité de votre cabinet aux éléments qui vous paraissent importants pour la santé des patients et à garder une **capacité à recevoir**, quelle que soit votre spécialité, les pathologies médicales dont tout un chacun peut bénéficier, légitimement au sein de notre service de soins et de santé.

Donc chaque exercice médical doit être préservé et rester en activité jusqu'à nouvel ordre.

Dans un contexte épidémique particulier, exceptionnel, jamais connu jusqu'à ce jour, sur notre territoire, j'engage les décideurs politiques à avoir le courage de prendre les décisions nécessaires qui s'imposent et qui contraindront l'ensemble de nos concitoyens.

Je les engage aussi à prendre les mesures nécessaires qui permettront au médecin français et à la médecine française d'être à leur place en situation dans leur cabinet ou leur établissement de santé afin de répondre aux besoins courants habituels des patients qui le nécessitent mais aussi à affronter, avec détermination, l'infection à COVID 19.

J'attends ce soir ou demain des mesures fortes de la part de Monsieur le Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron afin que **toute situation de regroupement de population, même en rapport avec la vie de notre système démocratique**, se trouve définitivement réduite dans une dynamique de confinement général et encadré.

Plus tard, nous devons porter un jugement, non pas sur ce que nous allons faire mais sur ce que nous aurons fait ... aujourd'hui, nous devons rebâtir pour demain. Aujourd'hui, nous devons donc prendre les décisions difficiles et délicates qui permettront à l'ensemble de nos concitoyens et de notre société, de pouvoir à nouveau lever la tête.

Nous, médecins, y sommes prêts.

Je vous prie de croire, Chères Consœurs, Chers Confrères, à notre disponibilité permanente et à ma profonde reconnaissance pour votre mobilisation et votre présence professionnelle.

Professeur Stéphane OUSTRIC

Président

